



# Ifremer

## note interne

<b>de</b>	L'Agent Comptable, Didier JAOUEN
<b>à</b>	Monsieur le Directeur Général Délégué, Mesdames et Messieurs les membres du personnel de l'Agence Comptable
<b>date</b>	Le 02 septembre 2019
<b>objet</b>	Délégations de signature de l'Agent Comptable
<b>Réf.</b>	DJ-2019-02

L'Agent Comptable de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

**VU** le décret n°84-428 du 5 juin 1984 relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer, modifié par les décrets n°98-90 du 18 février 1998, n°2002-380 du 14 mars 2002, n°2005-436 du 09 mai 2005 et 2010-879 du 26 juillet 2010, notamment son article 18,

**VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique notamment son article 16,

**VU** l'arrêté du Ministre de l'Action et des Comptes Publics en date du 23 juillet 2019, portant nomination de l'Agent comptable de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer.

### ARRETE

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation de signature générale est donnée à compter du 02 septembre 2019 à Monsieur FOUBERT Steven, Chef de mission «Qualité comptable», afin de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et, de signer tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, en cas d'absence ou empêchement du Fondé de pouvoir.

#### Article 2

Délégation de signature est donnée à compter du 02 septembre 2019 à Monsieur VAIDIE Franck, Madame LE ROUX Florence et Madame SALAUN Marine, pour les centres financiers qui leurs sont affectés sur l'application de gestion comptable SIGMA à effet de valider toutes opérations comptables jusqu'à la prise en charge incluse.

#### Article 3

Délégation de signature est donnée à compter du 02 septembre 2019 à Madame SPARFEL Patricia et à Madame GLASZIOU Bénédicte à effet de valider toutes opérations de comptabilité générale, les paiements par tous les moyens à disposition et les opérations relatives à la TVA.

**Article 4**

Délégation de signature est donnée à compter du 02 septembre 2019 à Monsieur VAIDIE Franck et à Monsieur NACHIT LOOKMAN Abderrahim à effet de valider toutes opérations relatives aux salaires et charges, et ce, jusqu'à la prise en charge, pour ce qui concerne les opérations dénouées en euros.

Délégation de signature est donnée à compter du 02 septembre 2019 à Monsieur VAIDIE Franck et à Monsieur NACHIT LOOKMAN Abderrahim, à effet de valider toutes les opérations relatives aux salaires et charges des salariés payés en Franc Pacifique (prise en charge et décaissement via la banque du Pacifique).

**Article 5**

Délégation de signature est donnée à compter du 02 septembre 2019 à Madame BLOYER Irène, Madame GUEVEL Nolwenn, Madame STEPHAN Caroline, Madame RICHETIN Elodie, Madame ESCLUSA Isabelle, Monsieur TOULLEC Gaétan à l'effet de valider toutes les opérations comptables jusqu'à la prise en charge incluse pour les centres financiers qui leurs ont été attribués par leurs responsables de secteurs respectifs.

**Article 6**

Délégation de signature est donnée à compter du 02 septembre 2019 à Monsieur MARGUERES Florian à effet de valider toutes les opérations qui lui ont été confiées par son responsable.

Fait à Plouzané le 02 septembre 2019

L'Agent Comptable de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

Didier JAOUEN



**note interne**

<b>de</b>	L'Agent Comptable, Didier JAOUEN
<b>à</b>	Monsieur le Directeur Général Délégué, Mesdames et Messieurs les membres du personnel de l'Agence Comptable
<b>date</b>	Le 02 septembre 2019
<b>objet</b>	Délégation de signature de l'Agent Comptable
<b>Réf.</b>	DJ-2019-01

L'Agent Comptable de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer

**VU** le décret n°84-428 du 5 juin 1984 relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer, modifié par les décrets n°98-90 du 18 février 1998, n°2002-380 du 14 mars 2002, n°2005-436 du 09 mai 2005 et 2010-879 du 26 juillet 2010, notamment son article 18,

**VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique notamment son article 16,

**VU** l'arrêté du Ministre de l'Action et des Comptes Publics en date du 23 juillet 2019, portant nomination de l'Agent Comptable de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer.

**Décide**

**Article 1<sup>er</sup> et unique**

Je soussigné Didier JAOUEN, agent comptable de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer, donne délégation générale à Monsieur Olivier SAUVAGE, adjoint de l'Agent Comptable et Fondé de Pouvoir, afin de me suppléer et représenter dans l'exercice de mes fonctions, et signer tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent.

Cette décision est d'application immédiate.

Fait à Plouzané le 02 septembre 2019

L'Agent Comptable de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer,

Didier JAOUEN

